



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infirmiers libéraux

Question écrite n° 65429

Texte de la question

M. Marc Dolez appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des infirmiers et infirmières exerçant en secteur libéral. Que ces professionnels de santé dispensent aujourd'hui des soins infirmiers lourds et complexes ou des prestations d'aide à la vie quotidienne, la rémunération des séances de soins est de 42,90 francs la demi-heure, ce montant demeurant inchangé depuis quinze ans. De même les indemnités horokilométriques n'ont pas été réévaluées depuis 1984 alors que le prix des carburants n'a cessé d'augmenter. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer le calendrier d'application du plan de soins infirmiers.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65429

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 septembre 2001, page 4983